

Les déclarations ne nourrissent pas les affamés, pas plus qu'elles ne soulagent les souffrances humaines. Mais elles peuvent servir de catalyseurs remarquables pour l'action collective.

De fait, le projet de déclaration pourrait marquer un jalon important. Marqué au coin de la lucidité et du réalisme, il a le mérite de la cohérence.

Se faisant l'écho de la tragédie humaine de l'heure, il expose de façon convaincante les problèmes urgents liés au besoin en nourriture et en eau et à l'empiètement cruel du désert. Il dresse le triste bilan de la chute des recettes à l'exportation, du fardeau écrasant de la dette et des ressources inutilisées. Il affirme la responsabilité qu'ont les gouvernements africains eux-mêmes d'élaborer des politiques de développement en mesure d'apporter une réponse à la crise. Il souligne l'importance des stratégies alimentaires nationales et des plans de développement rural. Il reconnaît la primauté des infrastructures matérielles et sociales. Il reconnaît les besoins urgents de coordination. Enfin, il pose, de façon irréfutable, le principe de l'importance d'un accroissement sensible des fonds bilatéraux et multilatéraux.

Le Canada peut faire sien chacun de ces éléments. Sur les quelques points susceptibles de faire naître des divergences, le projet de déclaration permet tout de même d'espérer une solution négociée.

Le débat actuel a notamment pour objectif de mobiliser l'opinion dans nos divers pays ainsi qu'à l'échelle internationale. L'adoption par consensus d'une déclaration finale constituerait un apport notable à ce processus.

Une fois que tout est dit, il faut bien entendu compter avec la vulnérabilité inhérente à la condition humaine. Attelons-nous donc à la tâche sans tarder.